

RECYCLAGE TST BT

AÉRIEN ÉCLAIRAGE

PUBLIC - AER EP

OBJECTIFS DE LA FORMATION

À l'issue de la formation, l'apprenant sera toujours en capacité de préparer et réaliser dans les règles de l'art et en toute sécurité, des activités spécifiques sous tension sur des installations d'éclairage public comportant un neutre commun ou un support commun à l'ouvrage de distribution publique.

Remise à niveau des connaissances et du geste métier notamment au regard des dérives constatées par l'employeur lors des visites de chantier.

VOTRE FORMATION

PUBLIC

Opérateur déjà habilité aux Travaux Sous Tension en Basse Tension (TST BT) sur les installations d'éclairage public comportant un neutre commun ou un support commun à l'ouvrage de distribution publique tels que définis par le Comité des Travaux Sous Tension (CTST)

DURÉE DE LA FORMATION

2 jours - 14 heures

DATES

Nous contacter

PRIX

Nous consulter

FINANCEMENTS

Entreprise

ACCESSIBILITÉ AUX PSH

Le Centre est équipé aux normes relatives à l'accueil des personnes ayant un handicap ou mobilité réduite. Un accompagnement personnalisé est possible auprès de nos référents RQTH.

ACCÈS À LA FORMATION

TST-BT : le contenu des formations et recyclages sont prescrits par le Comité des Travaux Sous Tension.

PROGRAMME DE LA FORMATION

Rappels théoriques : UTE C18 510-1, CET BT, Fiches Techniques, Identification de l'ouvrage, accès à l'ouvrage...

- Recommandation du Comité des TST aux Employeurs
- Recueil auprès de l'Employeur des écarts constatés lors des visites de chantier.
- Apport de mesures correctives en s'appuyant sur les documents réglementaires.
- Présentation de l'accidentologie

Exercices pratiques :

- Raccordement d'un câble de section inférieure ou égale à 35 mm² dans une grille non IP2X.
- Connecter et déconnecter un câble d'alimentation d'un boîtier de protection d'un foyer EP.

VALIDATION ET MODALITÉS D'ÉVALUATION

Dans le cadre de la recommandation du Comité des TST, le recyclage a pour but de contribuer au maintien des compétences et du professionnalisme des opérateurs dans le domaine des TST BT. Après les diverses évaluations, une appréciation d'aptitude sur le maintien du professionnalisme de l'apprenant aux Travaux Sous Tension sur le type d'ouvrage abordé sanctionnera la formation. Cette appréciation devrait permettre à l'employeur de pérenniser l'habilitation de l'opérateur.

PRÉREQUIS

Présentation du titre d'habilitation conforme au périmètre concerné

- Le stagiaire doit justifier de la formation Initiale AERIEN ou AER EP, du dernier avis de recyclage de moins de 4 ans sur le périmètre concerné, complété le cas échéant par un carnet de suivi d'activité.
- Posséder un certificat d'aptitude médical au poste de travail valide, délivré par la médecine du travail.
- Être en possession des équipements de protection individuelle adaptés aux travaux visés.
- Maîtriser la réglementation des Travaux en hauteur et savoir mettre en œuvre les différents moyens d'ascension (grimettes et échelles).

TAUX DE SATISFACTION STAGIAIRE :

94 %

-> [Voir nos méthodes de calcul](#)

PÉDAGOGIE

ÉQUIPE

- Les formateurs doivent avoir une expérience pratique des Travaux Sous Tension, au moins dix ans, et doivent avoir suivi eux-mêmes toutes les formations aux Travaux Sous Tension

MÉTHODES

- Utilisation de méthodes actives, interrogatives, démonstratives favorisant les échanges et la participation de l'Apprenant de manière ludique dans le but de répondre aux attentes et d'optimiser l'apprentissage sur les domaines et ouvrages BT

CONTACT ET RENSEIGNEMENTS

Tél : 05.59.45.59.53

Mail : contact@perf.coop

N° déclaration activité : 72400089740 - Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

RCS DAX 518 903 091 - SCIC SARL à capital variable - APE : 8559 A